

ZONAGE

- UA: zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UE: Zone urbaine dédiée aux activités économiques
- AUca: Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- A: Zone agricole
- AE: Zone agricole propice au développement éolien
- N: Zone naturelle

PRESCRIPTIONS LINEAIRES

- Éléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique
- - - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

- OAP Trame Verte et Bleue
- Emplacement réservé
- Orientations d'aménagement et de Programmation
- Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N
- Aire de captage
- Espace naturel à préserver

PRESCRIPTIONS PONCTUELLES

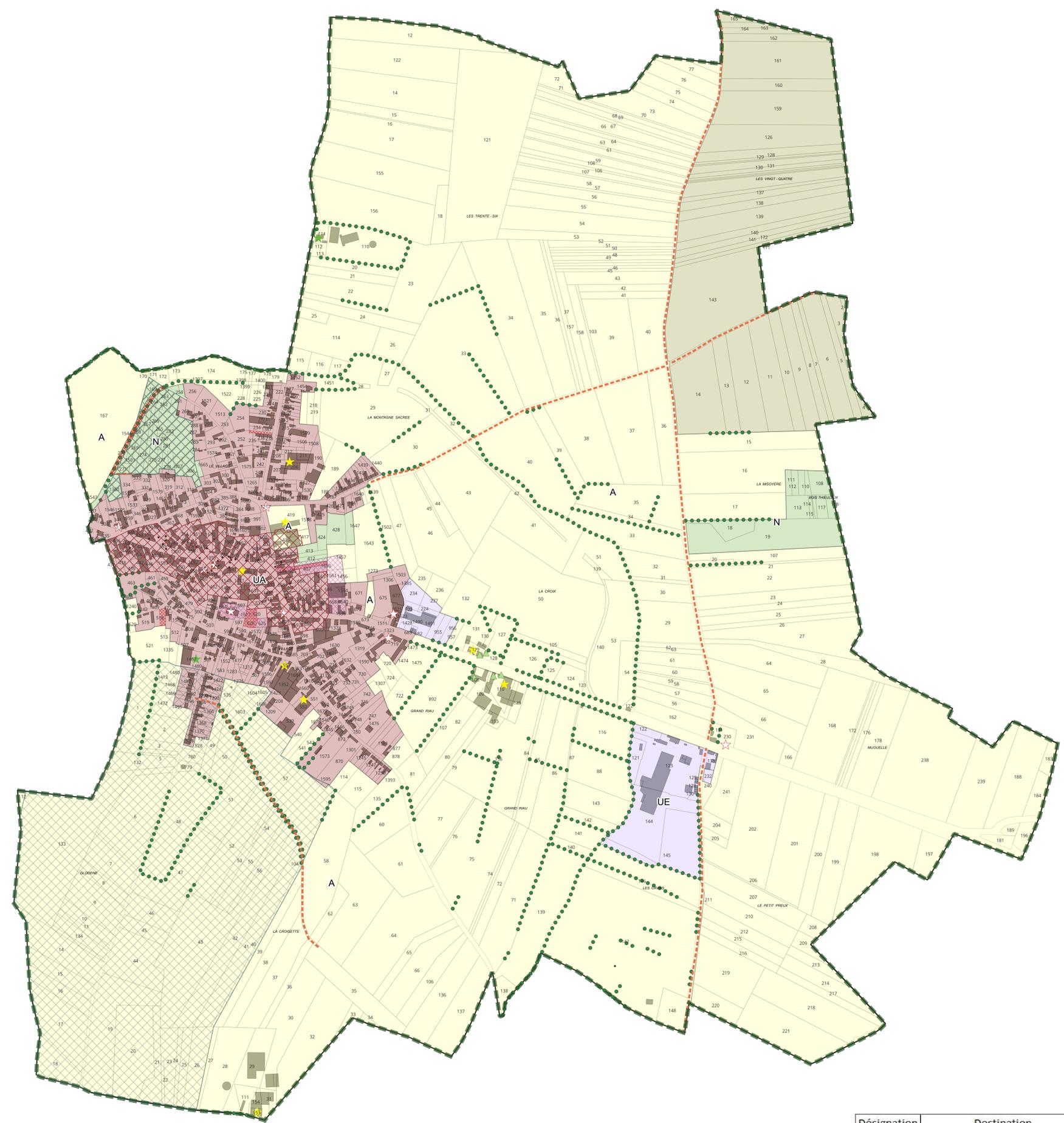
- ☆ 07 - Éléments de paysage
- ▲ 16 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Cavités

Corps d'exploitation agricole

- ★ Corps d'exploitation comprenant de l'élevage
- ★ Corps d'exploitation en polyculture

FOND DE CARTE

- Bâtiments
- Parcelles
- Limite communale



Département du Nord
 Arrondissement de Cambrai
Commune d'INCHY
 PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU prescrit le : 13/04/2017
 PLU arrêté le : 08/11/2024
 Enquête publique du 05/05/2025 au 06/06/2025
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du :
 Le Maire :
 Etienne BASQUIN

3.2 Règlement graphique
Zonage au 1/5000



Désignation	Destination	Destinataire	Surface (m ²)
ER1	Création accès zone à urbaniser	Commune	1530
ER2	Création d'une voie douce	Commune	2390
ER3	Création d'un espace vert public	Commune	1850
ER4	Création avoirie	Commune	275
ER5	Création d'un parking	Commune	542